

Covid-19 : la Fédération Française des Diabétiques, la Société Francophone du Diabète et l'Alliance du Cœur demandent la mise en place de mesures pour éviter les ruptures dans les parcours de soins du diabète

Alors que la nouvelle vague épidémique conduit, une fois encore, à la fermeture de services d'hospitalisation ainsi qu'à la déprogrammation massive des activités chirurgicales et médicales, il est impératif de veiller à la bonne prise en charge des malades chroniques qui en ont besoin.

Comme lors de la première vague, nous redoutons la fermeture de services de consultations externes, indispensables pour le suivi des personnes diabétiques, en particulier celles insulino-dépendantes et a fortiori sous pompe à insuline. De telles fermetures conduiraient à déléguer la majeure partie de la surveillance des patients à d'autres soignants ou prestataires, au-delà de leurs compétences.

Nous redoutons aussi une accentuation des ruptures dans les parcours de soins des personnes diabétiques et des malades cardiovasculaires, comme ce fût le cas aux mois de mars, avril et mai dernier, à cause d'une incapacité du système à prendre en charge les complications cardiologiques, vasculaires, neurologiques, rénales ou encore podologiques.

Ces carences dans les prises en charges sont pourtant susceptibles d'entraîner de lourdes, douloureuses et parfois fatales conséquences. Leur prise en charge dans des délais raisonnables est ainsi indispensable. Plusieurs remontées d'associations fédérées témoignent déjà de nombreuses difficultés rencontrées par les patients sur le territoire pour assurer le maintien des soins. La fermeture du service d'endocrinologie de l'hôpital de Manosque en est l'exemple, alors qu'il s'agit du seul service pour les deux départements des Alpes du Sud.

Dès lors, il paraît indispensable qu'aucun service de consultation externe ne cesse son activité sans avoir prévu des solutions alternatives avec d'autres établissements hospitaliers publics ou privés, ou avec la médecine libérale en particulier spécialisée en diabétologie ou en cardiologie.

Dans ce contexte, la Fédération Française des Diabétiques, la Société Francophone du Diabète et l'Alliance du Cœur demandent à la Direction Générale de l'Offre de Soins ainsi qu'aux Agences Régionales de Santé de veiller expressément au maintien des prises en charges essentielles et de faire en sorte que tous les établissements assurant ce type de consultation puissent mettre à disposition des patients soit un service de téléconsultation soit un numéro d'appel dédié qui permettra de leur proposer une solution.

En parallèle, elles demandent aux patients ayant besoin de consulter de le faire. Dans le cas où une consultation présentielle est impossible, la télé-médecine est un allié : téléconsultation et télésurveillance permettent notamment de maintenir le lien avec les professionnels de santé.

Contacts presse - Agence PRPA

Isabelle Closet - isabelle.closet@prpa.fr - 06 28 01 19 76

Margaux Puech - margaux.puech@prpa.fr - 06 28 79 00 61